N°133

PUY-DE-DÔME EN MOUVEMENT

PUY-DE-DÔME
CONSEIL GENERAL

MARS 2013 | www.puydedome.fr

En route pour l'UNESCO

Vers la reconnaissance universelle

INTERVIEW

Jean-Yves Gouttebel
Président du Conseil général

« La Chaîne des Puys réunit tous les ingrédients pour prétendre à une reconnaissance mondiale. »

Une étape décisive vient d'être franchie vers l'inscription de la Chaîne des Puys - faille de Limagne au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le site a été choisi par l'Etat français, avec la grotte Chauvet en Ardèche, pour représenter la France devant le Comité du Patrimoine mondial.
Le Comité statuera pour inscrire nos volcans et leur environnement géologique au patrimoine mondial de l'humanité lors de sa 38e session, en juillet 2014 à Alger. D'ici là, le programme est encore chargé, le point de ce qui nous attend avec Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil général.

Quelle a été votre première réaction suite à l'annonce par les ministères de l'Environnement et de la Culture de soumettre le dossier de la Chaîne des Puys - faille de Limagne au Centre du patrimoine mondial ?

Jean-Yves Gouttebel : J'ai, bien sûr, tout d'abord ressenti un sentiment de joie, mais aussi de fierté. Fierté pour notre territoire dont l'aspect universel et la richesse scientifique ont, enfin, été reconnus. Avec cette décision, j'ai l'impression qu'une injustice a été réparée : l'année dernière, contre toute attente, la Chaîne des Puys n'avait pas été retenue malgré l'avis unanime favorable du Comité des biens français.

Nous avons eu raison de ne pas baisser les bras !

Il nous faut maintenant aller de l'avant, le chemin est encore long avant la réunion du Comité du patrimoine mondial à Alger en juillet 2014.

Quelles sont les prochaines étapes ?

J.-Y. G. : Le dossier de candidature est, à présent, entre les mains du Centre du patrimoine mondial qui examine sa recevabilité. Cette étape ne devrait pas poser de problèmes puisque, à notre demande, cette institution a déjà pré-examiné notre dossier l'été dernier et a émis un avis positif. A partir de cet automne, et jusqu'à la fin de l'hiver 2014, la Chaîne des Puys va être évaluée par des experts internationaux de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Cet organisme indépendant est référent auprès de l'UNESCO pour l'étude de l'inscription des sites naturels sur la Liste du patrimoine mondial. Après leurs visites et études sur le terrain, ils publieront leur avis un mois avant la réunion du Comité du patrimoine mondial. C'est sur cet avis que les 21 membres du comité, représentants des états parties, s'appuieront pour prendre leur décision d'inscrire ou non la Chaîne des Puys - faille de Limagne au patrimoine mondial.

Quels sont les atouts de la Chaîne des Puys et de la faille de Limagne ?

J.-Y. G. : La Chaîne des Puys et son environnement tectonique réunissent tous les ingrédients pour prétendre à une reconnaissance universelle. Avec ses paysages emblématiques, sa richesse historique, culturelle et scientifique, ce lieu fondateur d'importance mondiale pour la volcanologie et la géologie, concentre sur son territoire, les principaux mécanismes qui façonnent un continent.

Autre atout décisif : nous présentons un projet extrêmement fédérateur. Il a été élaboré en partenariat avec le Parc naturel des Volcans d'Auvergne, les services de l'Etat et les scientifiques des universités clermontoises qui ont réalisé un travail d'une qualité tout à fait remarquable. La candidature est soutenue par la région Auvergne, les parlementaires et l'ensemble des collectivités du Puy-de-Dôme. 467 des 470 communes du département ont voté une motion de soutien. Elle bénéficie également d'une profonde adhésion dans la population : plus de 41 000 Puydômois ont adhéré à ce grand projet de territoire. Autre soutien déterminant : les grandes entreprises puydômoises qui se sont mobilisées à travers la mise en place d'une fondation pour la protection et la valorisation du site.

Qu'espérez-vous d'une inscription de la Chaîne des Puys - faille de Limagne au patrimoine mondial ?

J.-Y. G. : Cette candidature est avant tout un grand projet de territoire, qui vise à concilier préservation de notre environnement exceptionnel, reconnaissance internationale des recherches qui y sont menées, notamment en volcanologie, et développement durable porté par un tourisme maîtrisé et réfléchi. L'inscription de la Chaîne des Puys - faille de Limagne au patrimoine mondial constituera un formidable levier en terme de notoriété. D'autre part, ce sera un argument de poids pour appuyer d'autres grands chantiers qui visent un territoire plus large, tels l'arrivée du train à grande vitesse ou le développement du trafic aérien.

Cela vise enfin à concilier protection des paysages et respect des activités qui y sont traditionnellement menées. Il ne s'agit pas de mettre le site sous cloche, mais bien de concilier gestion et valorisation.

Les Puydômois peuvent être fiers du territoire dans lequel ils vivent. Tous ensemble, rassemblons-nous pour gagner au profit des générations futures !

VISITE DE LA MINISTRE DE L'ECOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Delphine Batho convaincue

A l'invitation de Jean-Yves Gouttebel, Delphine Batho s'est rendue, le 11 janvier, dans le Puy-de-Dôme. Lors de sa visite, cette passionnée de volcanologie n'a pas manqué de montrer tout son enthousiasme pour la candidature de la Chaîne des Puys - faille de Limagne.

Le volcanologue Jacques-Marie Bardintzeff, la ministre Delphine Batho et Jean-Yves Gouttebel.

« Mon devoir de ministre de l'Ecologie et du Développement durable est de tout faire pour que la France hexagonale ait un site naturel inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. » En venant dans la Chaîne des Puys 13 jours avant l'annonce officielle du choix de l'Etat français de retenir le site, avec la grotte Chauvet, pour les présenter au Centre du patrimoine mondial, Delphine Batho n'a pas caché sa détermination à voir aboutir ce projet. Si la visite fut courte, la ministre n'a pas boudé son plaisir. Passionnée de volcanologie, elle n'a pas hésité à grimper les pentes enneigées du Grand Sarcoui pour découvrir la grotte éponyme et se faire expliquer par le géographe Yves Michelin, et le volcanologue Benjamin Van Wyk De Vries, les mécanismes géologiques des puys, l'histoire des populations qui ont vécu ici et l'impact qu'elles ont eu sur ces paysages.

Parmi les nombreux atouts de la Chaîne des Puys, Delphine Batho a particulièrement apprécié son intérêt pédagogique : si le site est reconnu, et arpenté, par les volcanologues du monde entier, c'est aussi un endroit idéal pour expliquer la volcanologie aux enfants. L'engouement de la communauté scientifique pour ce projet a également été déterminant. A ce titre, la ministre qui était accompagnée par le volcanologue Jacques-Marie Bardintzeff, a souligné l'importance du soutien apporté par l'Académie des sciences.

« Vous avez raison d'avoir confiance », a-t-elle adressé, visiblement sûre des chances de la Chaîne des Puys, aux promoteurs de sa candidature.

Le premier site naturel en France hexagonale

Sur les 38 sites français classés au patrimoine mondial de l'humanité, 34 sont culturels contre seulement quatre naturels et un mixte (naturel et culturel).

Les trois sites naturels sont le Golfe de Porto (Corse), les lagons de Nouvelle-Calédonie et les pitons, cirques et remparts de l'île de la Réunion. Le seul site mixte est celui des Pyrénées – Mont Perdu, à cheval entre la France et l'Espagne.

L'inscription de la Chaîne des Puys - faille de Limagne au patrimoine mondial serait donc une première pour un site naturel en France hexagonale.

LA CANDIDATURE EN ÉTAPES

NOVEMBRE 2012

Renouvellement du dépôt du dossier de candidature auprès du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.

24 JANVIER 2013

Décision de l'Etat français de présenter à l'UNESCO les dossiers de la Chaîne des Puys – faille de Limagne et de la grotte Chauvet.
La Chaîne des Puys est présentée au titre des paysages naturels, la grotte Chauvet au titre des biens culturels.

FÉVRIER-MARS 2013

Examen de la conformité du dossier par le Centre du patrimoine mondial (organe de l'UNESCO).

INTERVIEW

Eric Gold
conseiller général délégué chargé du projet UNESCO

“Protéger pour mieux gérer”

Conseiller général délégué chargé du projet UNESCO, Eric Gold présente les grands axes du plan de gestion de la Chaîne des Puys - faille de Limagne.

En quoi consiste le plan de gestion ?
Eric Gold : C'est un outil indispensable à la préservation du bien et l'un des critères majeurs pour l'évaluation de la candidature de la Chaîne des Puys - faille de Limagne par l'UNESCO. Il s'appuie sur trois grands axes : la préservation de la lisibilité et de l'intégrité du paysage et des édifices volcaniques et géologiques ; la gestion de la fréquentation touristique et le maintien des activités économiques locales ; le développement et la diffusion des savoirs sur le bien.

Comment a-t-il été élaboré ?
E. G. : En concertation avec nos partenaires dans le projet de candidature : le Parc des Volcans, la Région, l'Etat. Nous avons organisé plusieurs réunions ou ateliers ouverts au public sur le territoire. Cela nous a permis d'identifier les craintes et atteintes concernant le devenir du périmètre « patrimoine mondial » : risques d'une urbanisation non maîtrisée, abandon de l'activité pastorale, progression des friches... Pour apporter plus de cohérence, nous avons aussi pris en compte le plan de gestion existant du Grand site puy de Dôme.

Quelles actions vont être mises en œuvre ?
E. G. : Au total, 38 fiches actions ont été élaborées. Certaines s'inscrivent dans la continuité des opérations existantes menées par le Parc des Volcans, telles que la réfection des cheminements, la surveillance et la veille du site. D'autres reposent sur les aides déjà en vigueur au Conseil général comme la prise en charge d'une partie du salaire des bergers pour soutenir le pastoralisme. Enfin, de nouvelles actions sont proposées : la création d'un observatoire des paysages, la définition d'un plan opérationnel paysager, la parution d'outils pédagogiques... Toutes ces actions seront pilotées par l'ensemble des partenaires du projet et réalisées en concertation avec les propriétaires, les acteurs économiques, etc. Pour le financement, elles pourront notamment bénéficier du soutien des entreprises de la Fondation Chaîne des Puys - faille de Limagne.

CONTACT
Mission patrimoine mondial
Danielle Fournioux
Tél. : 04 73 42 12 13

Qui prendra la décision finale ?

C'est le Comité du patrimoine mondial. Il est composé de 21 membres, élus parmi les représentants des états parties à la Convention du patrimoine mondial (les états parties sont les 190 pays qui ont ratifié la Convention du patrimoine mondial). Il se réunit une fois par an pour statuer sur les sites qu'il inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité.

Les membres du Comité du patrimoine mondial sont, actuellement, les représentants des pays suivants : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Cambodge, Colombie, Émirats Arabes Unis, Estonie, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Inde, Iraq, Japon, Malaisie, Mali, Mexique, Qatar, Sénégal, Serbie, Suisse, Thaïlande.
La moitié d'entre eux (dont la France) finissent leur mandat cette année. La liste complète des 21 membres du Comité du patrimoine mondial, qui siègera à Alger en 2014, sera connue d'ici la fin de l'année.

MAI 2013

Diffusion par le Centre du patrimoine mondial de la liste des sites retenus pour être examinés par les experts internationaux. Cette liste comporte un maximum de 45 sites dans le monde entier.

AUTOMNE 2013 - PRINTEMPS 2014

Evaluation par les experts internationaux de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Si avis favorable... JUILLET 2014

Décision d'inscrire la Chaîne des Puys au patrimoine mondial de l'humanité par le Comité du patrimoine mondial, lors de sa 38e session à Alger.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Trois missions pour un objectif

Relations internationales et scientifiques, opérations de partenariat et communication, mise en œuvre du plan de gestion... Depuis l'annonce de la sélection par la France, l'équipe du Conseil général chargée du dossier UNESCO poursuit ses missions. Son objectif : faire inscrire la Chaîne des Puys - faille de Limagne au patrimoine mondial.

De gauche à droite : Aurélie Sauvanot, Rudy Moutier, Maryline Nil, Vinciane Rivet, Danielle Fournioux, Grégoire Michau et Cécile Olive-Garcia.

80 volcans, 6 ans de travaux et de recherches scientifiques, 40 cartes géographiques, 700 pages de dossier et, surtout, une équipe soudée et motivée ! Il n'en faudra pas moins pour voir ce beau rêve se concrétiser. Celui de voir, en juillet 2014, la Chaîne des Puys – faille de Limagne inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'aventure a démarré en 2007 au Conseil général. C'est à son président, Jean-Yves Gouttebel, que l'on doit la paternité de ce projet. Cécile Olive-Garcia a coordonné les différentes étapes de l'élaboration du dossier de candidature et rédigé l'ensemble des documents, en collaboration avec l'équipe de scientifiques et les personnels du Conseil général et du Parc des Volcans.

« Lors de la réalisation de l'étude de faisabilité, en 2007-2008, pour vérifier la valeur universelle de la Chaîne des Puys, j'ai rencontré une quarantaine de chercheurs, détaille **Cécile Olive-Garcia**, chef de projet. Petit à petit, des liens se sont créés, des personnes se sont impliquées et ont voulu participer volontairement et spontanément au projet. Un groupe de travail a émergé. »

De leurs rencontres et « brainstorming » réguliers est né le dossier de candidature, déposé à l'automne dernier auprès du ministère de l'Ecologie avant d'être sélectionné, en janvier, par la France pour être présenté devant le Comité du patrimoine mondial.

Placé sous la responsabilité de **Grégoire Michau**, directeur depuis 2012 de la Direction générale de l'aménagement et du développement au Conseil général, six agents travaillent sur le projet, en lien avec les autres services de la collectivité :

- **Relations internationales et scientifiques :**
  Cécile Olive-Garcia
- **Logistique, partenariat et communication :**
  Aurélie Sauvanot
  Vinciane Rivet
  Rudy Moutier
- **Mise en œuvre du plan de gestion :**
  Danielle Fournioux
  Maryline Nil

▼ CONTACT

Mission Patrimoine mondial
Cécile Olive-Garcia
Tél. : 04 73 42 12 15

DES SCIENTIFIQUES ENGAGÉS

Un enrichissement mutuel

Cela faisait longtemps qu'ils étaient persuadés du caractère exceptionnel de la Chaîne des Puys - faille de Limagne. Alors quand le Conseil général est venu les consulter pour vérifier la valeur universelle du site, c'est tout naturellement qu'ils se sont joints au projet. La qualité de leurs travaux a été décisive dans l'élaboration du dossier de candidature. Présentation des scientifiques et ingénieurs qui participent au projet.

PIERRE BOIVIN

Chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), chercheur au laboratoire Magmas et Volcans, c'est le volcanologue spécialiste de la Chaîne des Puys.

OLIVIER MERLE

Professeur et ancien directeur du Laboratoire Magmas et Volcans, ce tectonicien a fait intégrer la faille de Limagne dans le périmètre du bien présenté à l'UNESCO. Son environnement géologique fait de la Chaîne des Puys un site vraiment unique.

BENJAMIN VAN WYK DE VRIES

Professeur au laboratoire Magmas et Volcans, ce volcanologue anglais a beaucoup contribué à attirer des chercheurs du monde entier sur la Chaîne des Puys. Les volcans sont connus mondialement comme un site géologique majeur.

YVES MICHELIN

Géographe et agronome à l'institut VetAgro'Sup. Il a beaucoup travaillé sur l'évolution et l'histoire des paysages de la Chaîne des Puys. Il est actuellement missionné par le Conseil général pour la mise en œuvre du plan de gestion.

ERIC LANGLOIS

Ingénieur de recherche au Centre d'études et de recherches appliquées au Massif Central (Ceramac) et ancien cartographe du Parc naturel des volcans d'Auvergne, il a conçu de nombreuses cartes du bien. Des éléments qui mettent en relief les particularités de la Chaîne des Puys - faille de Limagne et qui font du dossier de candidature un document particulièrement apprécié pour sa qualité esthétique.

CHRISTINE MONTOLOY

Ingénieur en aménagement du territoire au Parc des volcans, elle a contribué au dossier de candidature pour le diagnostic et la définition des enjeux de gestion. Elle a également participé à l'élaboration des fiches actions du plan de gestion. En lien avec l'équipe des gardes nature et les autres agents du Parc, elle assure le suivi du programme de mise en valeur du site : gestion de la fréquentation, aménagement des cheminements, sensibilisation du public, suivi des manifestations sportives, accompagnement des projets pastoraux, etc.

RÉACTIONS

« Bravo à la Chaîne des Puys ! »

L'annonce de la sélection par l'Etat français de la Chaîne des Puys - faille de Limagne pour être présentée devant le Comité du Patrimoine mondial a été accueillie avec joie. De nombreuses personnalités ont adressé leurs félicitations et leurs encouragements pour les prochaines étapes de la candidature.

CLAUDE MICHY

Président du Clermont Foot Auvergne 63 et organisateur d'événements sportifs

« Quelle bonne nouvelle de savoir que la candidature de la Chaîne des Puys-faille de Limagne a été retenue pour être présentée au comité du patrimoine mondial de l'UNESCO.
Cette décision est le symbole de la reconnaissance des efforts consentis pour faire aboutir ce projet plein d'ambition. Maintenant, l'ensemble des moyens et des compétences doit se réunir pour permettre cet aboutissement.
Ceci est une victoire d'étape qui mènera, nous l'espérons tous, à une victoire finale. »

SERGE GODARD

Maire de Clermont-Ferrand

« Je me rejouis de cette annonce et j'adresse mes plus vives félicitations aux promoteurs de la candidature. »

LOUIS VILLARET

Président du réseau des Grand sites de France

« Le chemin d'une inscription est long et difficile et c'est de toute évidence une étape majeure qui est aujourd'hui franchie. Nous sommes confiants sur les chances de la Chaîne des Puys - faille de Limagne de se voir décerner cette reconnaissance internationale. »

VALERY GISCARD D'ESTAING

Ancien président de la République.

« Je me réjouis de la décision prise concernant la candidature de la Chaîne des Puys et vous félicite pour l'action que vous avez menée en ce sens. »

DANIEL RONDEAU

Ambassadeur de France à l'UNESCO

« Nous nous réjouissons sincèrement de cette première étape, allègrement franchie. Sachez que la Délégation et moi-même seront toujours à vos côtés pour la suite. »

CATHERINE BERTRAM

Directrice de la Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

« Bravo à la Chaîne des Puys ! Une bataille de gagnée ! Le dépôt par l'Etat est un souvenir encore vif pour nous qui sommes passés par là, il y a trois ans. Mon équipe de la Mission Bassin Minier, instance de gestion du Bassin minier du Nord-Pas de Calais, inscrit le 30 juin 2012 au Patrimoine mondial, est contente pour vous et confiante. La « chaîne des terrils » apportera son soutien à la Chaîne des Puys pour franchir l'échelon déterminant de l'expertise internationale !

RENÉ SOUCHON

Président du Conseil régional

« Je tiens à vous adresser toutes mes félicitations suite à la récente décision de l'Etat français de retenir la Chaîne des Puys (...).
Je sais que ce projet, que vous avez à cœur, a nécessité de nombreuses démarches et que vous avez su faire preuve de ténacité et de persévérance pour le mener à bien.
Vous pouvez compter sur le soutien de la région Auvergne, de son exécutif, pour vous accompagner dans cette initiative qui profitera à l'ensemble de notre territoire et à son attractivité. »

LAURENT BIGNOLAS

Parrain du Pack média Chaîne des Puys - faille de Limagne

© Charlotte Schoubroe/France3

« La Chaîne des Puys - faille de Limagne est un joyau pédagogique et un trésor naturel incroyable où on comprend « grandeur nature » comment s'est formée la terre sur laquelle on pédale et on marche aujourd'hui. Le dossier de candidature est maintenant rentré dans la cours des grands. »

YVES DAUGE

Président de l'Association des biens français du patrimoine mondial, conseiller spécial auprès du Centre du patrimoine mondial à l'UNESCO

« C'est une excellente nouvelle. Le Comité des Biens français a apprécié et soutenu ce beau projet. »

FONDATION POUR LA CHAÎNE DES PUYS

« Nous devons rester mobilisés »

Les sept grandes entreprises puydômoises de la Fondation Chaîne des Puys - faille de Limagne se réjouissent de la sélection de la candidature par l'Etat français. Une « bonne nouvelle » qui ne fait que renforcer leur détermination à soutenir ce remarquable projet. Aubert et Duval, Echalier, EDF Auvergne, Limagrain, Michelin, Rockwool et Volvic se sont engagés à verser chacune 10 000 € par an à la Fondation afin de financer les actions du plan de gestion du site.

De gauche à droite : Marc Dauzat (Aubert et Duval), Bernard Échalier, Hervé Poher (EDF Auvergne), Jean-Claude Guillon (Limagrain), Jean-Dominique Sénard et Gérard Duhesme (Michelin), Jean-Yves Gouttebel (président du Conseil général), Maurice Laboue (Rockwool) et Nicolas Dissez (Volvic).

Bernard Echalier, société Echalier

« Dans ce climat « quelque peu » morose du début de l'année 2013, la sélection de la candidature de la Chaîne des Puys - faille de Limagne pour l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO est une très bonne nouvelle pour le Puy-de-Dôme, ses habitants, ses entreprises.
Ce choix de l'Etat français démontre la pertinence de cette candidature et il est la preuve de la qualité de notre territoire. Mais il n'est pas un but en soi car nous devons rester mobilisés jusqu'à l'inscription prévue au mieux en 2014.
Et c'est avec beaucoup de fierté que la Société Echalier continuera à soutenir ce projet par le biais notamment de la Fondation Chaîne des Puys - faille de Limagne. »

Alain Martel, Délégué régional EDF

« EDF se réjouit de la nouvelle étape franchie par le dossier d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco de la Chaîne des Puys - faille de Limagne. La dynamique lancée par le Conseil général est aussi fortement accompagnée par les citoyens et par les entreprises : renforcer l'attractivité de l'Auvergne, nous en avons tous besoin. La fondation créée avec 6 autres grandes entreprises de la région (Michelin, Limagrain, Volvic, Aubert et Duval, Rockwool et Echalier), à laquelle nous proposons aux entreprises d'Auvergne de nous rejoindre, fait partie des moyens permettant de renforcer la mobilisation autour de cette cause commune. »

Maurice Laboue, directeur de l'usine Rockwool

« Une étape essentielle vient d'être franchie. Rockwool et ses salariés sont bien sûrs fiers de leur pierre apportée à l'édifice, à travers la participation de l'entreprise à la création de la Fondation Chaîne des Puys - Faille de Limagne. Le chemin est bien évidemment encore long, mais cette fondation va nous permettre de demeurer acteur dans la reconnaissance bientôt mondiale d'un site géologique exceptionnel, et d'une région moderne et industriellement tournée vers l'avenir ! »

Marc Dauzat, directeur de l'usine Aubert et Duval aux Ancizes

« Nous venons d'apprendre que le dossier Chaîne des Puys - faille de Limagne venait officiellement de franchir une étape supplémentaire. C'est à l'évidence la confirmation de l'excellence du dossier et de l'engagement collectif animé par les équipes du Conseil général. Ceci ne fait que renforcer notre détermination à soutenir ce remarquable projet notamment à travers la Fondation que nous avons lancé fin 2012 avec nos collègues des entreprises du Puy-de Dôme. »

Jean-Claude Guillon, directeur du développement durable du groupe Limagrain

« Les adhérents et salariés de Limagrain se réjouissent que la candidature pour l'inscription de la Chaîne des Puys - faille de Limagne au patrimoine mondial soit désormais celle de la France. C'est un encouragement à redoubler d'efforts, au sein de la Fondation créée avec les six entreprises partenaires, pour créer les conditions de l'emporter demain dans une compétition qui n'est plus régionale, mais mondiale. L'engagement collectif des Auvergnats est un atout supplémentaire pour ajouter de la valeur humaine à un projet déjà richement doté par la nature ».

Gérard Duhesme, directeur des sites de Clermont-Ferrand du groupe Michelin

« La sélection par l'Etat français de la candidature de la Chaîne des Puys - faille de Limagne auprès de l'Unesco confirme la reconnaissance par notre pays de l'exceptionnelle valeur patrimoniale de ce site emblématique au cœur de l'Auvergne. Mais elle consacre aussi un dossier de grande qualité, fruit d'un remarquable travail collectif de concertation entre tous les acteurs de notre région.
Nous voici donc en Poule finale…
Stimulé par cet esprit d'équipe autant que par le niveau d'excellence de cette nouvelle phase de la compétition, Michelin continuera à jouer pleinement son rôle, notamment au sein de la Fondation pour la Chaîne des Puys, en vue de la consécration finale. »

Nicolas Dissez, responsable de la communication externe des Eaux de Volvic

« L'identité de notre marque Volvic est intimement liée au site naturel exceptionnel de la Chaîne des Puys, dont elle a contribué à populariser l'image au niveau mondial. C'est pourquoi nous nous sommes officiellement associés à ce projet de reconnaissance internationale en signant une convention de partenariat en 2011 puis à travers la création d'une fondation d'entreprises destinée à la préservation et à la valorisation durable du site. Les salariés de Volvic sont fiers de cette nouvelle étape franchie et tiennent à féliciter les équipes du Conseil général pour leur engagement dans ce projet fédérateur, ainsi que tous ceux qui se sont mobilisés pour ce projet exceptionnel pour le territoire ! »

▼ **CONTACT**
Direction générale aménagement et développement
Grégoire Michau
Tél. : 04 73 42 12 50

AMBASSADEURS GLOBE-TROTTERS

Des soutiens dans le monde entier

Soutenir et faire connaître la Chaîne des Puys - faille de Limagne : aux quatre coins du monde, la communauté des globe-trotters se mobilise pour porter haut les couleurs de la candidature.

Burj Khalifa - Dubaï (Emirats Arabes Unis)

Gaël Gomes ambassadeur des globe-trotters

Bangkok, Dubaï, Canada, Mexique… Il est sans doute le plus prolifique des globe-trotters. Ce Puydômois de vingt ans est un passionné de voyage : 15 excursions dans le monde entier en quatre ans. Alors, de là à profiter de ses séjours pour apporter sa contribution à la candidature de la Chaîne des Puys – faille de Limagne au patrimoine mondial, il n'y avait qu'un pas que cet amoureux des volcans (il y monte au moins une fois par semaine, quand il n'est pas parti) a vite franchi. « C'est un peu un challenge que je me fixe à chaque départ, confie-t-il. Je prends les photos tout seul avec un trépied en mettant l'appareil sur retardateur. J'essaie, à chaque fois, de faire une photo unique, ce qui intrigue beaucoup les autres visiteurs. »
Et les contributions de Gaël Gomes ne vont pas s'arrêter de sitôt. Prochaine destination : l'Océanie.

Après nous avoir adressé leur photo de globe-trotters, Joanne (4 ans) et Lison (7 ans) se sont retrouvées sur notre affiche de vœux 2013.

Cyril et Claire Rochette - Statue du Christ Rédempteur, Rio de Janeiro (Brésil)

Chichen-Itza (Mexique)

Christian Dualé - Les Douze apôtres, Côte Sud (Australie)

Mireille Valentin - Temple d'or, Dambulla (Sri Lanka)

Noël Chabane - Massif de la Tadrart (Algérie)

David Chaffraix - Langtang (Népal)

Adam Brister - Golden Gate, San Francisco (États-Unis)

Aconcagua, cordillère des Andes (Argentine)

Valérie Baudais Baconnet - Temple de Louxor (Egypte)

Vous aussi devenez globe-trotters !

Voyage à l'étranger, visite d'un site connu, situation insolite ? Toutes les occasions sont bonnes pour afficher votre enthousiasme pour la candidature de la Chaîne des Puys - faille de Limagne au patrimoine mondial.
Les banderoles et les tee-shirts aux couleurs de la candidature sont disponibles à l'Hôtel du Département, 24 rue Saint-Esprit à Clermont-Ferrand. Vous pouvez également télécharger le visuel sur le site Internet de la candidature : **www.chainedespuysfailledelimagne.com**

PLUS DE 41 000 SOUTIENS

Merci aux supporters

Grâce à votre soutien, vous avez aidé la Chaîne des Puys - faille de Limagne à être sélectionnée par la France. Prochaine étape : obtenir la reconnaissance universelle décernée par l'UNESCO. Rétrospective des temps forts de votre mobilisation.

DROITS AU BUT

Matchs de l'ASM, du Clermont-foot, rencontres sportives aux couleurs de la candidature… Les grands clubs puydômois et leurs supporters ont porté T-shirts, banderoles et autres tifos aux couleurs de la Chaîne des Puys.

COUTEAUX ET CHOCOLATS

Les artisans du Puy-de-Dôme ont mis la main à la pâte pour confectionner des produits estampillés Chaîne des Puys - faille de Limagne : couteaux Esprit de Thiers, chocolats, etc.

EN MARCHE POUR L'UNESCO

2 500 marcheurs ont revêtu le T-shirt vert « J'aime les puys », en septembre dernier, à l'occasion du Dimanche du piéton spécial UNESCO, organisé en partenariat avec La Montagne-Centre France.

DESSINE-MOI UN VOLCAN

Plus de 500 jeunes ont participé au jeu-concours « Dessine-moi un volcan ».

CAUSES COMMUNES

Sur les 470 communes que compte le Puy-de-Dôme, 467 ont délibéré pour soutenir la candidature. Tous les parlementaires puydômois ont, eux aussi, affiché leur soutien.

PACK MÉDIAS

De la presse écrite au web en passant par les radios et la télévision, 37 médias membres du Pack retracent, au quotidien, les étapes marquantes de la candidature.

SANS OUBLIER LES 41 000 PERSONNES inscrites sur notre liste de soutien mais aussi les entreprises, chambre de métiers, sportifs de haut niveau, établissements scolaires, maisons de retraite, carnettistes, artistes, organismes bancaires, etc.

LE CRÉDIT MUTUEL SUPPORTER

La Fédération Crédit Mutuel Massif central soutient officiellement la candidature de la Chaîne des Puys - faille de Limagne. La banque s'engage à sensibiliser ses clients et ses salariés à l'intérêt d'une inscription des volcans sur la liste du patrimoine mondial. Elle accueillera également une exposition photographique sur la Chaîne des Puys et les globe-trotters dans son espace Ernest-Renan, dédié à la promotion du patrimoine régional, à Clermont-Ferrand.

Didier Ardouin, président de la Fédération du Crédit Mutuel du Massif central, et Claude Boilon, vice-président du Conseil général, ont signé la convention de soutien.

▼ **CONTACT :**
Mission Patrimoine mondial
Vinciane Rivet - Tél. : 04 73 42 47 57
Aurélie Sauvanot - Tél. : 04 73 42 47 68

Réunions publiques

Vous souhaitez connaître les avancées du dossier de candidature ou obtenir des renseignements sur le plan de gestion de la Chaîne des Puys – faille de Limagne ? Le Conseil général et le Parc des Volcans vous invitent à des réunions publiques :
- **Vendredi 1er mars à 18h, Chamalières,** salle carrefour de l'Europe
- **Lundi 4 mars à 18h, Paugnat** (commune de Charbonnières-les-Varennes), maison des loisirs et du tourisme
- **Jeudi 7 mars à 18h, Olby,** salle polyvalente